



AUXERRE

CHALON-SUR-SAÔNE

DIJON

LE CREUSOT

MÂCON

NEVERS

Dijon, le 29 avril 2024

Monsieur Laurent GAUTIER

*Vice-président délégué à la valorisation
de la recherche*

Le président

CAB/CG

Monsieur le vice-président, cher collègue,

La délégation à la valorisation de la recherche vise globalement à mettre en œuvre, avec tous les partenaires impliqués, la politique de valorisation de notre établissement. Les partenaires visés couvrent tout le spectre du monde académique : entreprises, filières, pôles de compétitivité, mais aussi collectivités territoriales et structures associatives.

La « valorisation » est entendue au sens large et inclut (i) la maturation et le transfert de résultats de recherche via les structures idoines, (ii) la R&D collaborative et (iii) l'expertise.

Cette délégation interagit avec le Pôle recherche de l'établissement, la Fondation de l'uB et bien évidemment les missions portées par cette dernière dédiées aux relations avec le monde économique.

Vos missions visent en particulier à représenter l'université dans les structures suivantes :

- **COS plateformes technologiques BFC** : co-animation du COS qui coordonne les 70 plateformes labellisées du site BFC : labellisation, animation du groupe de travail sur les aspects qualitatifs, gestion des relations avec le conseil régional BFC, suivi quotidien des problématiques plateforme des UR ;

- **SATT SAYENS** : représentant de l'établissement au conseil d'administration, co-animateur du COPIL R&D partenariale, rencontre hebdomadaire avec la Présidente pour point sur les dossiers en cours, suivi des prestations actionnaires (accords de consortium) ;

- **Incubateur national en région DECA BFC** : membre du bureau (trésorier), représentant de l'établissement au conseil d'administration, membre du groupe de travail stratégique (élaboration du plan d'actions) ;

- **Pôles de compétitivité régionaux** : **Vitagora** (membre du bureau comme vice-président recherche, représentant de l'établissement au conseil d'administration, membre du comité d'orientation stratégique) et **Nuclear Valley** (représentant de l'établissement au conseil d'administration) ;

- **Cluster technologique Robotics Valley** : membre du bureau et représentant de l'établissement au conseil d'administration ;

- **Cluster Agronov** : représentant de l'établissement au conseil d'administration ;

www.u-bourgogne.fr

- **Carnots Arts, Qualiment et Cognition** : représentant de l'établissement au conseil d'administration ;
- **FrenchTech BFC** : membre du board représentant l'établissement ;
- **Organisations représentatives MEDEF et CPME** : représentant de l'établissement au conseil d'administration, membre des COPIL d'organisation de la REF21 (ex-université d'été du MEDEF) et d'Audace d'entreprendre ;
- **Groupement d'Intérêt Public « Bourgogne Vigne & Vin »** : représentant de l'établissement au conseil d'administration.

Votre délégation comprend par ailleurs la coordination, à l'échelle du site BFC, du **Pôle Universitaire d'Innovation**. A ce titre, vous êtes l'interlocuteur de notre établissement pour les sujets d'ordre scientifique. Vous porterez les sujets relatifs à la recherche et à sa valorisation nécessitant des interactions avec les autres valences, et un rôle de coordination et d'animation de l'ensemble des activités de recherche de notre université.

Vos missions « recherche et valorisation » intègrent les principaux chantiers suivants :

- En s'appuyant sur les compétences et les forces vives en recherche de l'université, contribuer à la définition de ses orientations scientifiques (types d'activités scientifiques, thématiques, liens avec les partenaires, liens recherche/formation...), instruire les questions posées sur ces orientations et leur mise en débat interne, et enfin contribuer à la mise en œuvre de ces orientations ;
- Stimuler les activités de recherche (appui financier, mobilité aidée des enseignants-chercheurs sur la recherche, développement des plateformes, etc.) et leur valorisation entendue au sens large ;
- Définir des politiques garantissant que les recherches mises en œuvre dans l'Université soient ouvertes à l'international, et contribuent significativement aux grandes évolutions de la science en train de se faire (science ouverte ; éthique, intégrité et déontologie ; enrichissement des liens sciences-sociétés ; prise en compte des impératifs du développement durable, etc.) ;
- S'assurer du bon fonctionnement de la commission recherche du conseil académique, ainsi que de son bureau, et de la bonne exécution de ses missions ;
- Contribuer à la reconnaissance et à la mise en visibilité des activités scientifiques de tous les personnels en promouvant des indicateurs *ad hoc* pour le suivi des productions scientifiques (bibliométrie, rayonnement, partenariats structurants, transfert et développement, expertise, valorisation...)
- Assurer le suivi des partenariats scientifiques de l'université (liens avec les institutions dont les organismes nationaux de recherche, suivi des instruments du PIA, etc.) ce qui inclut la représentation de la présidence de l'université dans des instances internes ou externes ;
- S'assurer, en coopération avec le collège doctoral et les écoles doctorales, de la bonne exécution des missions de l'université en matière de délivrance des diplômes de doctorat et d'habilitation à diriger des recherches.

Ces activités prennent place dans le contexte de la création du prochain EPE (établissement public expérimental) « Université Bourgogne Europe ». Elles doivent être menées dans le respect des statuts et positions des parties prenantes de l'université

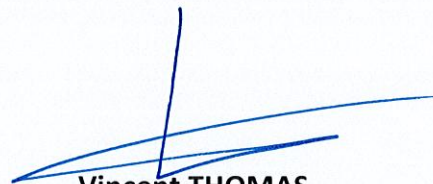
(composantes, établissements-composantes, universités-membres associées, organismes de recherche), et en tirant parti au mieux de l'organisation en graduate schools.

Une attention particulière doit être apportée d'une part à la diversité des périmètres d'intervention de l'EPE ; et d'autre part à la diversité des interlocuteurs à considérer (commission recherche, comité de direction élargi et comité de direction de la recherche, graduate schools et instituts, unités de recherche), en visant une synergie maximale et une limitation des coûts de transaction.

Vous serez entouré d'une chargée de mission sur des thématiques ou sur des fonctions particulières.

Votre travail s'effectuera en collaboration étroite avec les directions de l'université, au premier rang desquelles les directions en charge de la recherche et de la valorisation, du doctorat, de la documentation, des affaires juridiques, sur lesquelles vous pourrez vous appuyer.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le vice-président, cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Vincent THOMAS

Président de l'université de Bourgogne